

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21147 - 78ÈME ANNÉE

12 organisations appellent à la mobilisation pour le retrait du projet de loi du gouvernement

Unité syndicale contre la retraite à 64 ans



12 organisations appellent à l'action jeudi 19 janvier. Deux points rassemblent une intersyndicale sans précédent depuis de nombreuses années à La Réunion : l'opposition au recul de l'âge légal de départ à la retraite, et le refus de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite complète. La CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC donnent rendez-vous ce 19 janvier au Petit Marché à Saint-Denis pour une grande manifestation unitaire.

12 organisations rassemblées pour une même cause, c'est du jamais vu depuis de nombreuses années.

Cette Intersyndicale se compose de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC. Cette Intersyndicale a pour objectif le retrait du projet de loi du gouvernement sur les retraites. Les 12 syndicats refusent les deux piliers du texte : le recul de l'âge minimal légal de départ à la retraite à 64 ans, ainsi que l'allongement à 43 ans dès 2027 de la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite pleine dans le régime général. Lors d'une conférence de presse ce 16 janvier, l'Intersyndicale a appelé à la mobilisation la plus large le 19 janvier. Un défilé est prévu dans les rues de Saint-Denis, rendez-vous est donné à 9 heures au Petit-Marché.

Jacques Bhugon, secrétaire général de la CGTR rappelle quelques données. 114251 retraités à La Réunion pour 90633 cotisants. Les retraités ont une pension inférieure au seuil de pauvreté, et seulement un tiers d'entre eux a une carrière complète. Au moment de partir en retraite, « un quart des salariés sont en invalidité, un quart au chômage, un quart au RSA », constate Jean-Paul Paquiry de FO. « Tous les arguments du gouvernement sont faux », le déficit annoncé est dû « aux exonérations de cotisations sociales » que l'État n'a pas compensé contrairement à son engagement à payer à la place des entreprises, indique Jacques Bhugon. Ce sont ces mêmes exonérations qui favorisent des salaires trop bas afin de ne pas dépasser le seuil.

« Réforme idéologique »

« C'est une réforme idéologique », souligne-t-il, « on a trouvé 200 milliards pour la COVID-19, on ne peut pas trouver 17 milliards pour les retraites ? ». Sur ce point, Marie-Hélène Dor de la FSU rappelle que 56 milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires des sociétés du CAC40, mais c'est aux salariés que l'effort est demandé.

« L'augmentation du temps de travail est inacceptable alors que des alternatives existent », précise Didier Bourse d'ATTAC. Il pose le problème des recettes de l'État et de la Sécurité sociale que le gouvernement ne veut pas améliorer en taxant les superprofits. « On veut faire travailler de plus en plus en payant de moins en moins. De quelle société voulons-nous », indique Pascal Hoareau de Solidaires, qui voit dans cette lutte « un enjeu de société ».

Quel état de santé à 64 ans ?

Gladys Robert du SAIPER UDAS dénonce une « réforme qui amène à travailler jusqu'à 68 ans sans s'intéresser à l'état de santé. Que fait-on des enseignants de plus de 60 ans en maternelle ? ». Marie-Hélène Dor relève que le projet du gouvernement va creuser les inégalités entre les cadres et les autres, entre les femmes et les hommes, et rappelle qu'à 65 ans, 23 % des plus pauvres sont déjà décédés contre 3 % des riches.

Monique Rissot, de la Fédération générale des retraités de la fonction publique, ajoute qu'à partir de 50 ans, les travailleurs à La Réunion ont un état de santé moins bon qu'en France. « Comment arriver jusqu'à 64 ans ? »

La dirigeante de la FSU note un mensonge du gouvernement : il n'y a pas urgence à « sauver les retraites », c'est ce que dit le Conseil d'orientation des retraites (COR).

Les syndicats mettent en garde contre l'annonce « pas un seul retraité en dessous de 1200 euros ». Ceci nécessite une carrière complète, soit 43 années de cotisation, constate Jean-Paul Paquiry. De plus, il faut avoir été employé à temps complet durant cette période, ajoute Joël Dalleau de la CFDT. Cela exclut donc les travailleurs à temps partiel. Avec des telles conditions, comment les jeunes qui font des études pourront-ils partir en retraite avec une carrière complète, interroge-t-il.

« C'est le casse du siècle », estime Patrice Jacotet de la CGE-CGC. « Il n'y a pas de problème de financement, l'espérance de vie n'augmente plus et à partir de 55 ans on est poussé à partir de son travail. Il note également qu'en quelques années, la part des richesses créées par le travail destinée aux salaires est passée de 59,3 % à 54,9 % tandis que la part des actionnaires a triplé passant de 5 % à 15 %. En redistribuant plus équitablement le fruit du travail, les salaires et le nombre d'emplois augmenteront, ce qui accroîtra mécaniquement les recettes finançant le système des retraites.

Les étudiants appelés à se mobiliser

Eric Chavriacouty de l'UNSA dénonce une « réforme injuste, brutale et sans contrepartie patronale ». L'absence de prise en compte des propositions des syndicats a en effet été rappelée. « Beaucoup de propositions ont été faites, aucune n'est retenue », constate Jean-Hugues Hoarau de la CFTC. Par exemple, les congés parentaux ne sont pas pris en compte dans le calcul de la retraite, c'est la même chose pour les aidants familiaux qui décident de suspendre leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de dépendance.

La conférence de presse est conclue par l'UNEF. Son représentant, Florent Nassiau, rappelle l'ampleur de la pauvreté chez les étudiants, dont un certain nombre doit aller à la Banque alimentaire pour se nourrir. Les jeunes devront travailler plus tôt, consacrer du temps à des jobs étudiants plutôt qu'à étudier, précise-t-il. Contre le projet de « travailler plus pour vivre moins », l'UNEF appelle tous les étudiants à se mobiliser le 19 janvier.

M.M.

Les mensonges du gouvernement

Persistance de la sécheresse à La Réunion

CGPER : « Changement climatique : le Département doit venir en aide aux irrigants »

La CGPER demande au Département une aide d'urgence et un dispositif pérenne pour accompagner les agriculteurs confrontés à l'explosion des factures d'irrigation en raison de la sécheresse persistante causée par le changement climatique. Le syndicat demande également au Département d'investir pour permettre l'accès à l'eau d'irrigation des agriculteurs des Hauts de Saint-Joseph. Ces demandes sont formulées dans un communiqué adressé ce 16 janvier aux médias.

Cela fait plusieurs années que le climat à La Réunion est marqué par la sécheresse. Le changement climatique s'est installé. C'est notamment le cas dans des régions qui, traditionnellement, étaient bien arrosées. Le dernier point de Météo France sur ce sujet est inquiétant, avec un déficit généralisé des précipitations.

Pour nos agriculteurs, c'est un problème supplémentaire qui s'ajoute à la hausse des prix des intrants. Dans l'Ouest et le Sud, les agriculteurs sont contraints d'irriguer plus souvent, les factures d'eau explosent. La CGPER demande donc au Département d'intervenir en urgence pour accompagner les irrigants, car faute de trésorerie, ils n'auront pas les moyens de payer les factures. Pour le plus long terme, la CGPER



demande au Département d'inscrire dans son budget un fonds qui permettra aux irrigants d'avoir un accompagnement face à la sécheresse chronique. Ce phénomène climatique ne pouvait être prévu dans les plans de trésorerie des agriculteurs.

La CGPER a rencontré la semaine dernière des agriculteurs de Saint-Joseph. À Carrosse, la Plaine des Grègues, les Lianes et Jean-Petit, il n'y a quasiment pas eu de pluie ces six derniers mois. À cause de cette sécheresse, la campagne sucrière y sera de nouveau désastreuse. Toutes les cultures sont touchées par une baisse des rendements.

Ces agriculteurs sont situés à

proximité de l'infrastructure d'interconnexion qui amène l'eau de la rivière des Remparts vers le périmètre irrigué « Bras-de-la-Plaine Bras-de-Cilaos », mais ils ne bénéficient pas d'un accès à l'irrigation.

La CGPER sollicite donc le Département, afin de permettre aux agriculteurs des Hauts de Saint-Joseph d'avoir accès à l'eau d'irrigation. Le changement climatique et la sécheresse qu'il entraîne rend en effet incontournable cet investissement.

**Le Président de la CGPER
Jean-Michel Moutama**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri-lanka, mwin lé sirésèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézéspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou léspportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoiyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoiyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprésa lo lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna inpé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rèst bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réffiyé i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin